

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 Janvier 2015

## Etaient présents :

M. Jean-Jacques JEGO, Mme Chantal KACI, M. Jean BASUYAUX, M. Christian HEUZE, Mme Isabelle ROUSSEAU, M. Denis LEMAIRE, Mme Annie MARRE, Mme Danièle ZYCH, M. Christian DYONIZY, Mme Sabine GUENNEUGUES, M. Alain BERTON, Mme Béatrice MAURY, Mme Fadila BELKACEMI, M. Laurent DELAGE, Mme Bernadette MEYRAND, Mme Marie-Noëlle BERKANI, M. Aurélien LOUVET, Mme Catherine BENBOURICHE, M. Maurice MORET, Mme Pierrette GENRIES, M. Florent SMAGUINE, Mme Pierrette DUCROT, Melle Isabelle CAILLAUD, M. José BERNARDO, Mme Cécile COHEN.

## Absents excusés ayant remis leur pouvoir :

M. Patrice VANDENBLECKEN à M. Jean-Jacques JEGO,  
M. Michel BAPTISTE à Mme Pierrette GENRIES,  
M. Christophe BONIN à M. Aurélien LOUVET,  
M. Maurice CAGNARD à M. Florent SMAGUINE.

## Secrétaire :

Mme Isabelle ROUSSEAU

*Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu une délégation d'habitants du hameau de Moulignon qui soulèvent le problème de sécurité pour leurs enfants qui doivent se rendre au collège ou au lycée. En effet il n'existe pas de ramassage scolaire pour ce secteur et il n'y a pas de trottoirs. Monsieur le Maire a déjà travaillé avec Marne et Morin pour envisager des subventions et une demande est faite auprès du Conseil Général de Seine et Marne pour étudier la faisabilité de la mise en place d'un service de transport scolaire (peut-être de type minibus compte tenu de la configuration de la voie) du Hameau de Moulignon au collège de la Dhuis ou aux lieux de correspondance situés près de la mairie.*

*Monsieur le Maire propose également la constitution d'un groupe de travail de 3 ou 4 personnes : lui-même, le Maire Adjoint aux travaux, le Directeur des services techniques et Madame le 1<sup>er</sup> adjoint.*

*Madame Cohen rappelle que lors de la Commission transport de la Communauté de Communes du Pays Créçois un transport à la demande a été évoqué.*

## **1. Approbation du compte rendu du 18 Décembre 2014**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

## **2. Porte à connaissance du recueil des actes administratifs du 4<sup>ème</sup> Trimestre 2014**

Dans un souci d'information des administrés de la commune, ce document est porté à la connaissance des membres du Conseil Municipal.

## **3. Eglise Saint Denis de Quincy-Voisins – demande de subvention**

Lors d'un « coup de vent » des tuiles de l'église se sont envolées. Nous avons fait appel à une entreprise pour les remplacer et à cette occasion il a été constaté de nombreux désordres dans les charpentes notamment.

Il a ensuite, été fait appel à un architecte qui a procédé à une expertise et nous a fait part de ses constatations suite à une visite des lieux :

- Déchaussement des pieds des murs
- Joints extérieurs en mauvais état
- Présence de végétation sur les maçonneries
- Risque de chute de pierres sur les extérieurs de l'église
- Les joints en ciment sont porteurs de désorganisation importante
- Remontées d'eau par capillarité
- Importantes fissures sur les contreforts
- Importantes fissures dans le clocher
- Pourrissement des bois de charpente
- Risque de chute d'une partie de la voûte du chœur

### Mesures conservatoires prises :

- Fermeture de l'église pour une durée indéterminée
- Une expertise complète a été demandée au Cabinet JAMAIN pour un montant de 12 000 € TTC financée par le budget communal.

Lots	Total HT	TVA 20%	Total TTC
Lot n°1 Maçonnerie	432 000.00 €	86 400.00 €	518 400 .00€
Lot n°2 Charpente Bois	83 233.30 €	16 646.60 €	99 879.60 €
Lot n°3 Couverture	126 425.00 €	25 285.00 €	151 710.00 €
Lot n°4 Menuiserie	7 287.00 €	1 457.40 €	8 744.40 €
Lot n° Vitraux	20 973.60 e	4 194.72 €	25 168.32 €
Lot n°5 Peinture	950.00 €	190.00 €	1 140.00 €
Lot n°6 Peinture à la chaux	45 000.00 €	9 000.00 €	54 000.00 €
Beffroi -cloches	10 366.50 €	2 073.30 €	12 439.80 €
Total	726 235.38 €	145 247.02 €	871 582.12 €

Ce coût est très difficile voire impossible à intégrer dans le budget communal dans l'état actuel des marges financières possibles, la municipalité s'oriente vers une mise en sécurité dans un premier temps.

### Cette mission de mise en sécurité comprend :

- Les maçonneries extérieures
- Les maçonneries intérieures (plus voûte)
- Les charpentes bois de l'église
- Les matériaux nécessaires à l'intervention
- Les nacelles pendant la durée de l'intervention

### Cette mission a pour objectif :

- Mise en place d'un filet de protection sous les
- Voûtes (selon besoin)
- La purge ponctuelle et superficielle des éléments altérés ou instables
- Dépose et éventuellement repose de certains éléments avec gougeons et scellement chimique
- La reprise des fissures extérieures
- Le scellement des éléments dangereux
- L'étalement des fermes de charpentes menaçant de s'effondrer
- Renforcement des pièces de charpentes pourries
- L'étalement des contreforts
- La dépose des petits éléments risquant de tomber sur les passants

### Montant forfaitaire : 55 400 € HT

Nous avons eu la confirmation de la volonté du Sénateur Vincent Eblé de répondre favorablement à notre sollicitation de subvention au titre de sa réserve parlementaire sur la mise en sécurité de l'église Saint Denis de Quincy-Voisins. Cette subvention sera d'un montant de 15 000 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter Monsieur Vincent Eblé, Sénateur, au titre de sa réserve parlementaire afin de bénéficier de ces fonds.

### Plan de financement :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	55 400 €	autofinancement	21 010 €
		DETR	19 390 €
		Réserve parlementaire	15 000 €
Total	55 400 €	Total	55 400 €

**Le conseil municipal,**  
**Après en avoir délibéré,** par 28 voix « POUR » et 1 abstention (M. DELAGE)

**Autorise** Monsieur le Maire à solliciter Monsieur Vincent Eblé, Sénateur, au titre de sa réserve parlementaire afin de bénéficier de ces fonds d'un montant de 15 000 €.

#### **4. Demande de subvention au titre de la DETR 2015 – Travaux de mise en sécurité de l'Eglise Saint Denis**

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à solliciter auprès de la Sous-préfecture, la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), afin de réaliser les travaux de mise en sécurité de l'église Saint Denis.

Il est proposé de solliciter ces crédits pour le projet suivant :

Travaux de mise en sécurité de l'église Saint Denis.

Le coût des travaux est estimé à 55.400,00 € HT soit 66.480,00 € TTC. Le plan de financement de cette opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux de mise en sécurité de l'église Saint Denis	55.400,00 €	DETR 35 % Réserve parlementaire 27,08%	19.390,00 € 15.000,00 €
T.V.A.	11.080,00 €	Part communale	32.090,00 €
TOTAL T.T.C.	66.480,00 €	TOTAL T.T.C.	66.480,00 €

**Le conseil municipal,**  
**Après en avoir délibéré,** par 28 voix « POUR » et 1 abstention (M. DELAGE)

**Approuve** le projet présenté et le plan prévisionnel de financement,

**Sollicite** l'attribution de la DETR 2015 pour permettre son financement

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention

#### **5. Demande de création d'un ramassage scolaire spécifique pour les enfants du Hameau de Moulignon.**

Nous sommes confrontés à un problème de sécurité sur notre commune : le problème de sécurité concerne les collégiens du Hameau de Moulignon qui n'ont pas de transport scolaire pour les conduire au collège et qui les oblige à cheminer sur les accotements d'une route étroite et sinueuse.

En conséquence, le Conseil Municipal de Quincy-Voisins, à l'unanimité demande au Conseil Général de Seine et Marne, qui a la charge d'organiser les transports scolaires, d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un service de transport scolaire (peut-être de type minibus compte tenu de la configuration de la voie) du Hameau de Moulignon au collège de la Dhuis ou aux lieux de correspondance situés près de la mairie.

**Le conseil municipal,**  
**Après en avoir délibéré,** à l'unanimité,

**Autorise** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général de Seine et Marne d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un service de transport scolaire du Hameau de Moulignon au collège de la Dhuis.

#### **6. Demande de subvention au titre de la DETR 2015 – Cheminement piéton adapté aux personnes handicapées**

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à solliciter auprès de la Sous-préfecture, la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), afin de créer un cheminement piéton adapté aux personnes handicapées.

Le coût des travaux est estimé à 19 650 € HT soit 23 580 € TTC. Le plan de financement de cette opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Création d'un cheminement piéton adapté aux personnes handicapées	19 650.00 €	DETR 20 %	3 930.00 €
T.V.A.	3 930.00 €	Part communale	19 650,00 €
TOTAL T.T.C.	23 580.00 €	TOTAL T.T.C.	23 580.00 €

**Le conseil municipal,**

**Après** en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** le projet présenté et le plan prévisionnel de financement,

**Sollicite** l'attribution de la DETR 2015 pour permettre son financement

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention

**Fin de séance à 21 heures**